

Loi sur les télécommunications

Invitation à prendre position

Afin que soit garanti son droit d'être entendu

**Stemax Telecomunicaciones S.L. Calle Arcipreste de Hita, 2,
28220 Majadahonda, Madrid, Espagne,**

est invitée à prendre position sur une décision concernant le refus de transmettre les ressources d'adressage.

Le courrier mentionné peut être demandé par le destinataire dans un délai de 15 jours qui suivent la publication dans la Feuille fédérale à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication

Numérotation et adressage

Rue de l'Avenir 44

2501 Bienne

Téléphone +41(0)32 327 55 11

Fax direct +41 (0)32 327 55 28